



UNE SOCIÉTÉ DE FONCIÈRE DES RÉGIONS

Paris, le 30 décembre 2008

## **Adhésion aux recommandations AFEP-MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées**

La société Foncière des Murs, après avoir pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, a décidé d'appliquer ces recommandations et se référera au code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF ainsi complété pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L 226-10-1 du Code de commerce, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006.

### **A propos de Foncière des Murs**

Foncière des Murs, détenue à 29% par Foncière des Régions, est une Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC) spécialisée dans la détention de murs d'exploitation notamment dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, de la santé et des loisirs.

La politique d'investissement de la société privilégie les partenariats avec des opérateurs leaders de leur secteur d'activité, en vue d'offrir un rendement récurrent à ses actionnaires.

Foncière des Murs est dirigée par Yan Perchet

Foncière des Murs est cotée sur Euronext Paris, compartiment A d'Eurolist (FR0000060303 - FMU)

Contact Foncière des Murs :  
Dominique Ozanne, Directeur Général Adjoint  
[dominique.ozanne@fdr.fr](mailto:dominique.ozanne@fdr.fr)  
Tél : 01.58.97.54.20

Retrouvez ce communiqué sur [www.foncieredesmurs.fr](http://www.foncieredesmurs.fr)